



FICHE D'INSCRIPTION RUN IN SÉNÉ 2023 - 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Date de Naissance :

Votre inscription :



Adhésion à l'association Run in Séné - 60 € **(1)**



Licence 2022-2023 FFA Athlé compétition - 92 € **(2)**

(Tarif : Fédération : 35,74 € Inter-Région : € Ligue : 37,1 € Département : 19 € Run in Séné : 0,12 €
Prix de la licence : 91,84 €)



Licence 2022-2023 FFA Athlé running loisir - 60,50 € **(3)**

(Tarif : Fédération : 35,74 € Inter-Région : € Ligue : 14,1 € Département : 10,4 € Run in Séné : 0,26 €
Prix de la licence : 60,24 €)

Pièces à fournir :



Certificat médical datant de moins de 3 mois



Chèque de € à l'ordre de RUN IN SÉNÉ ou virement
IBAN : FR76 1600 6360 1100 8217 2392 244 BIC : AGRIFRPP860



J'autorise l'association Run In Séné à utiliser mon image pour promouvoir ses activités sur ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux...)



J'ai pris connaissance et j'accepte la charte du coureur-euse Run In Séné (règlement intérieur)

Inscription complète à remettre à Gaëlle Raud ou par mail à
secretariat@runinsene.com

- (1) **Adhésion obligatoire** - permet aux membres :
- de participer à la vie de l'association (conseil d'administration - bureau - commission)
 - d'accéder à la séance cross-training du mercredi soir 19h-20h
 - d'accéder aux séances d'entraînement du lundi, mardi et jeudi
 - d'accéder au groupe de discussion convivialité sur Messenger
- (2) **Licence FFA Athlé compétition facultative**, permet :
- les bénéfices de l'adhésion obligatoire
 - de bénéficier de la la licence FFA Compétition
 - de **participer aux courses et championnats officiels**
 - de ne plus avoir à présenter de certificat médical pendant 3 ans. Il doit juste répondre à un questionnaire médical en ligne chaque année pour renouveler sa licence (par contre, au bout de 3 ans, le certificat médical est à renouveler)
 - de bénéficier d'une fiche fédérale personnelle
 - d'**accéder aux entraînements Athlé Pays de Vannes** sur la piste de kercado à Vannes :
- Mardi 17H30/20H30
Mercredi 19H/20H30
Jeudi 17H30/20H30
Dimanche 10H/12H30

IMPORTANT ! Run in Séné est dorénavant affilié à l'APV (Athlétisme Pays de Vannes), ce qui implique que les compétiteurs souhaitant se présenter sur une compétition officielle, il·elle devra le faire avec le maillot APV. Prévoir en plus l'achat du maillot APV pour ces profils. Pour des courses non officielles, nous vous recommandons de garder le maillot Run in Séné

- (3) **Licence FFA Athlé running loisir facultative**, permet :
- les bénéfices de l'adhésion obligatoire
 - de bénéficier de la la licence FFA running loisir
 - de ne plus avoir à présenter de certificat médical pendant 3 ans. Il doit juste répondre à un questionnaire médical en ligne chaque année pour renouveler sa licence (par contre, au bout de 3 ans, le certificat médical est à renouveler)
 - de bénéficier d'une fiche fédérale personnelle